



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gendarmes

Question écrite n° 29386

Texte de la question

M. Jacques Desallangre souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la défense sur la situation des effectifs de la gendarmerie nationale dans le département de l'Aisne et plus précisément sur le secteur de Tergnier, Chauny et Coucy-le-Château. Récemment, une famille a été victime d'une tentative de cambriolage en pleine nuit dans une petite commune rurale de sa circonscription. Particulièrement traumatisée par cet événement, elle a tenté de solliciter l'intervention de la gendarmerie qui n'a pas été en mesure d'envoyer une équipe sur place. Une invitation, par téléphone, à se déplacer à la gendarmerie le lendemain après-midi lui a toutefois été suggérée. Ce fait divers de plus en plus fréquent illustre tout à fait l'insuffisance des effectifs pour répondre aux besoins locaux. Il traduit également la nécessité de ne pas concentrer prioritairement les effectifs sur la répression routière au détriment de la sécurité des biens et des personnes. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer de la réalité des effectifs disponibles sur le terrain pour les brigades de Tergnier, Chauny et Coucy-le-Château. Il souhaite également savoir si elle entend renforcer les effectifs pour faire face à la montée permanente et inquiétante de l'insécurité en milieu rural.

Texte de la réponse

Depuis le 1er avril 2003, les brigades territoriales (BT) de Chauny, Tergnier et Coucy-le-Château font partie de deux communautés de brigades différentes. Ainsi, les BT de Chauny, La Fère et Tergnier sont associées en une communauté de brigades composée de 38 militaires et qui sera complétée prochainement par l'affectation d'un gendarme adjoint. Avec un effectif de 21 militaires, la communauté de brigades de Coucy-le-Château (BT de Coucy et d'Anizy-le-Château) fait face dans de bonnes conditions aux missions qui lui sont dévolues. Les 17 communautés de brigades du département de l'Aisne ont pour finalité de renforcer l'efficacité de la gendarmerie départementale dans l'exécution de ses missions de sécurité. La mise en place de ce dispositif a permis d'améliorer la réactivité du personnel et d'accroître sa présence sur le terrain. L'analyse des statistiques de la délinquance fait apparaître une baisse du nombre de crimes et délits dans ce département : - 4,42 % de janvier à novembre 2003 par rapport à la même période en 2002. Par ailleurs, 6 militaires supplémentaires seront mis en place prochainement au sein du groupement de gendarmerie départementale de l'Aisne, portant ses effectifs à 723. Les unités dont les charges sont les plus fortes, notamment dans le sud du département, en seront les principales bénéficiaires.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29386

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9118

Réponse publiée le : 10 février 2004, page 1026